

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
AUX DEMANDES D'UC RELATIVES AU TARIF DT**

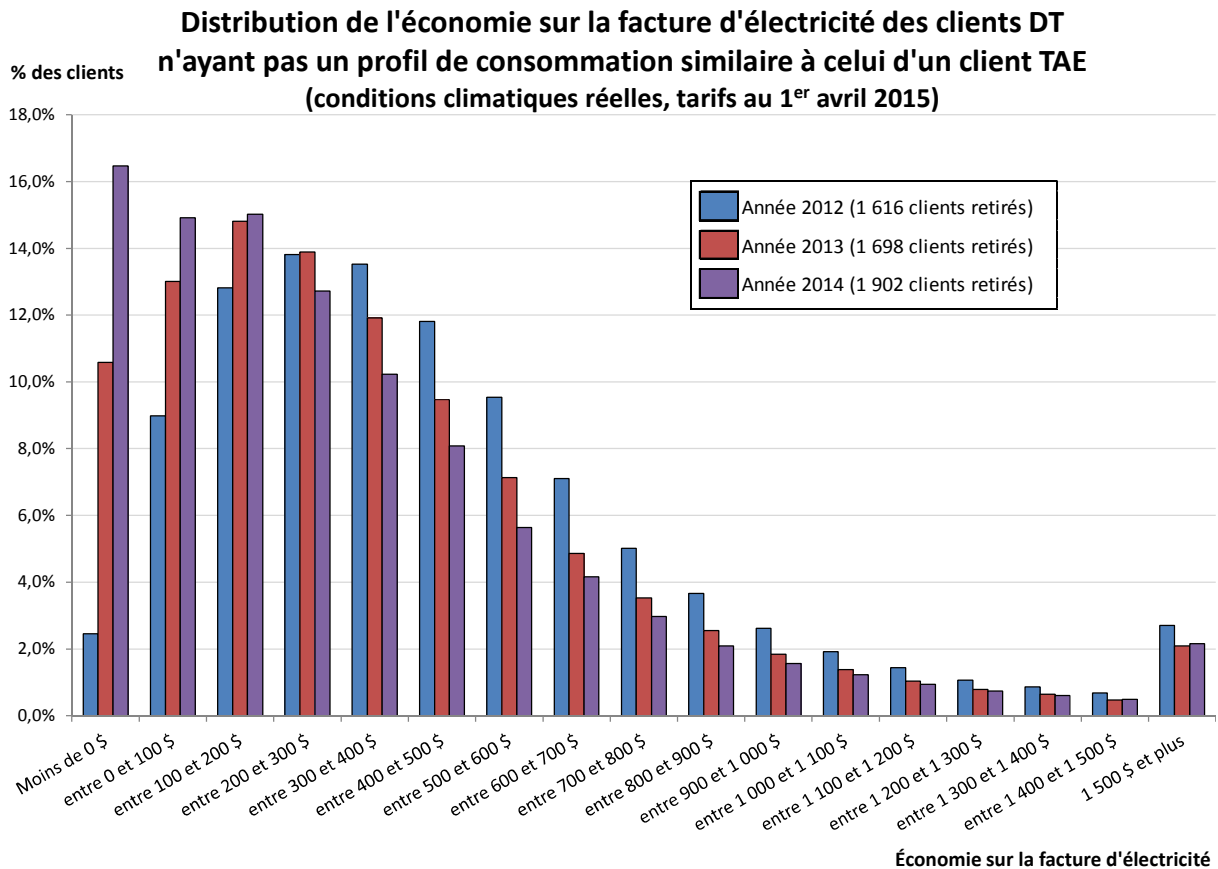
Demande n° 1

Retirer de la distribution des économies sur la facture d'électricité par rapport au tarif D des clients au tarif DT ayant un profil de consommation annuel similaire à celui d'un client TAE et indiquer le nombre de clients retirés.

Réponse :

- 1 **La figure R-1-A présente l'information demandée.**
- 2 **Comparativement à la figure de la page 67 de la présentation du 12 juin 2015,**
- 3 **l'impact de retirer les clients DT ayant un profil de consommation annuel**
- 4 **similaire à celui d'un client TAE n'est pas significatif puisque ces clients ne**
- 5 **représentent qu'une très faible proportion (de l'ordre de 1,3 % à 1,6 %) de**
- 6 **l'ensemble des clients au tarif DT.**

Figure R-1-A :



Demande n° 2

Fournir l'indice d'interfinancement global des clients au tarif DT n'ayant pas un profil de consommation annuelle similaire à celui d'un client TAE.

Réponse :

1 L'information demandée n'est pas disponible. Le Distributeur n'a pas procédé à
2 la répartition de ses coûts par catégories de consommateurs ni à l'établissement
3 des caractéristiques de consommation pour des segments de clientèle du
4 tarif DT.

Demandes n° 3

Calibrer les scénarios suivants pour le tarif DT à partir d'un cas type d'une maison unifamiliale de 158 m² située à Montréal et située à Québec :

	Scénario 1			Scénario 2		
	¢/jour	kWh / 60 jours	¢/kWh	¢/jour	kWh / 60 jours	¢/kWh
Redevance	40,64			40,64		
Hors-pointe		été : jusqu'à 900	4,57		été : jusqu'à 900	4,57
		été : au-delà de 900	5,68		été : au-delà de 900	5,68
		hiver :	4,57		hiver :	4,57
Pointe					jusqu'à 600 kWh	8,60
			à déterminer		au-delà de 600 kWh	à déterminer

Fournir, pour un hiver normal et pour un hiver froid, la distribution de l'économie sur la facture d'électricité des clients au tarif DT n'ayant pas un profil de consommation similaire à celui d'un client TAE.

Réponses :

5 Le tableau R-3 et les figures R-3-A.1 à R-3-C.2 présentent les informations
6 demandées pour les mêmes années que celles de l'acétate 71 de la présentation
7 du 12 juin 2015. Les figures de distribution de l'économie pour l'ensemble des
8 clients au tarif DT sont également présentées.

9 Peu importe sa structure, un tarif DT calibré sur la base des conditions
10 climatiques de Montréal n'assure pas la neutralité tarifaire avant effacement du
11 cas type situé à Québec. En raison de l'effacement de plus de kWh en pointe, le
12 cas type situé à Québec réalise néanmoins une économie après effacement. Il
13 s'agit du même phénomène que l'on observe lorsque les conditions climatiques
14 réelles sont plus froides que la normale. Le calibrage du tarif DT à partir du cas
15 type situé à Québec plutôt qu'à Montréal entraîne un impact à la hausse sur

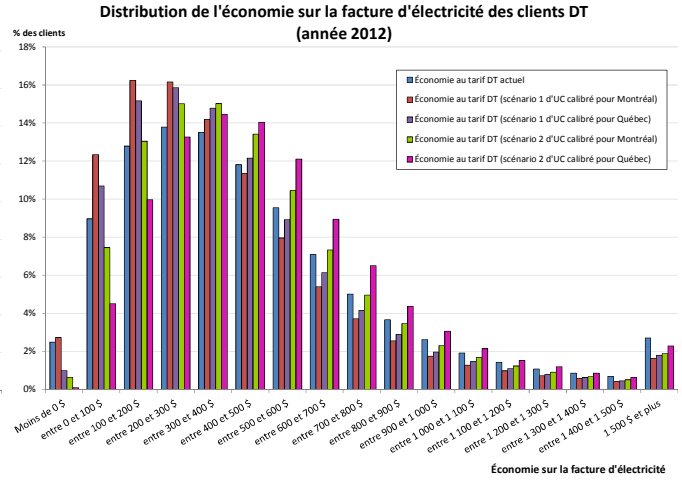
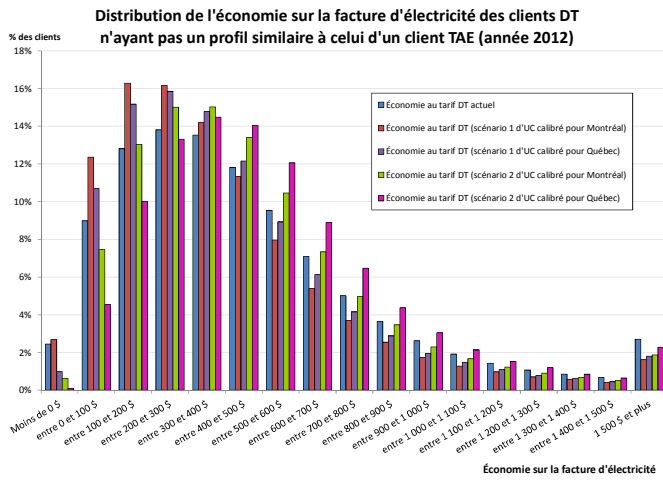
1 l'économie avant et après effacement et réduit l'impact des aléas climatiques.
 2 Les résultats sont similaires à ceux associés au scénario d'octroyer une
 3 économie avant effacement pour le cas type situé à Montréal qui a été évalué
 4 lors de la présentation du 12 juin.

5 Les figures R-3-A.1 à R-3-C.2 montrent qu'une 1^{re} tranche en pointe, à prix plus
 6 bas, permettrait d'augmenter l'économie après effacement et ainsi de réduire le
 7 nombre de clients ne réalisant pas d'économie au tarif DT alors qu'une
 8 2^e tranche hors pointe en été, à prix plus élevé, réduirait cette économie, ce qui
 9 est contraire à l'objectif visé par la révision du tarif DT. De plus, il faut rappeler
 10 que l'idée d'augmenter le prix hors pointe dans un contexte d'érosion pourrait
 11 créer de l'incertitude pour les clients et accélérer l'abandon du tarif DT.

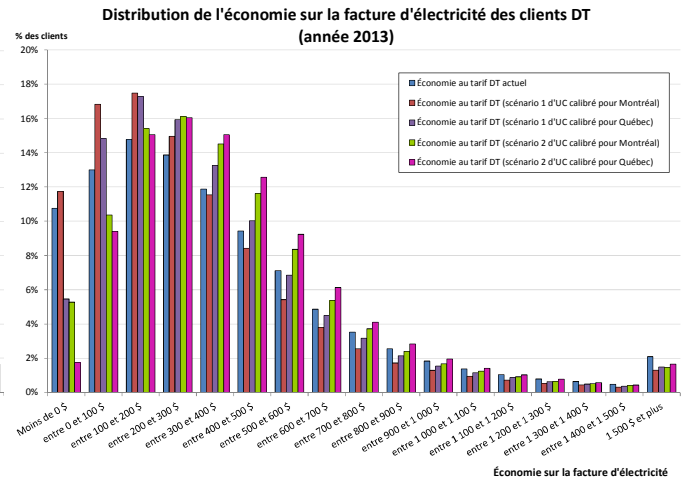
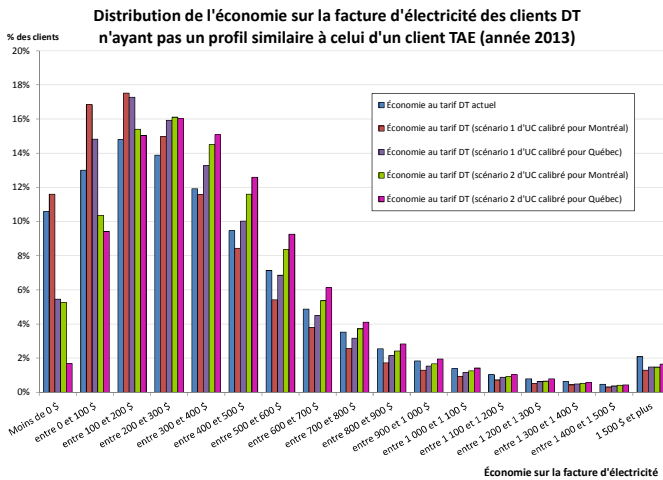
Tableau R-3 :
Scénarios pour le tarif DT proposés par UC

Composantes	Tarif DT au 1 ^{er} avril 2015	Scénarios à revenus constants			
		Tarif DT composé d'une 2 ^e tranche d'énergie hors pointe en été au prix de la 1 ^{re} tranche du tarif D et calibré à partir du cas type situé à Montréal seuil	Tarif DT composé d'une 2 ^e tranche d'énergie hors pointe en été au prix de la 1 ^{re} tranche du tarif D et calibré à partir du cas type situé à Québec seuil	Tarif DT composé d'une 2 ^e tranche d'énergie hors pointe en été au prix de la 1 ^{re} tranche du tarif D, d'une 1 ^{re} tranche d'énergie en pointe au prix de la 2 ^e tranche du tarif D et calibré à partir du cas type situé à Montréal seuil	Tarif DT composé d'une 2 ^e tranche d'énergie hors pointe en été au prix de la 1 ^{re} tranche du tarif D, d'une 1 ^{re} tranche d'énergie en pointe au prix de la 2 ^e tranche du tarif D et calibré à partir du cas type situé à Québec seuil
Redevance (¢/jour)	40,64¢	40,64¢	40,64¢	40,64¢	40,64¢
Énergie - 1 ^{re} tranche Hors pointe (¢/kWh)	4,57¢	4,57¢	4,57¢	4,57¢	4,57¢
Énergie - 2 ^e tranche Hors pointe ÉTÉ (¢/kWh)	-	ÉTÉ >15 5,68¢	ÉTÉ >15 5,68¢	ÉTÉ >15 5,68¢	ÉTÉ >15 5,68¢
Énergie - 1 ^{re} tranche Pointe (¢/kWh)	26,69¢	23,78¢	19,52¢	0-10 8,60¢	0-10 8,60¢
Énergie - 2 ^e tranche Pointe (¢/kWh)	-	23,78¢	19,52¢	>10 32,21¢	>10 23,79¢
Cas type situé à Montréal					
Économie avant effacement	0\$	0\$	133\$	0\$	169\$
Économie après effacement	225\$	158\$	194\$	271\$	276\$
Cas type situé Québec					
Économie avant effacement	-216\$	-190\$	0\$	-270\$	0\$
Économie après effacement	157\$	88\$	138\$	214\$	233\$

Figures R-3-A.1 et A.2 :



Figures R-3-B.1 et B.2 :



Figures R-3-C.1 et C.2 :

